

# COMPTE RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2022

**Présents :** Sandrine BALLU, Marie Pierre BAROUX, Laura BRUNEL, Laurent CARVAT, Pascal FAYOLLE, Emeric FORESTIER, Antoine GALLAND, Jean-Claude LACROIX, Anne-Marie KORTYLEWSKI, Sébastien LARGE, Magali LEGROS, Patrick LHORISSON, Fabrice LONGEFAY, Cécile MORET-NIZET, Jocelyne ORTON, Anne REBOULE, Charlotte SOCIE.

Martin TRESKA excusé,  
Maurice MEGARES excusé

Secrétaire de séance : Patrick Lhorisson

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 03 février 2022 à l'unanimité

### **1 Vote du compte de gestion 2021 pour la commune**

Monsieur Jean-Claude Lacroix, adjoint aux finances, présente les comptes du budget principal 2021 de la commune arrêtés par le percepteur. En section de fonctionnement, les recettes nettes s'élèvent à 1 056 932.27 € et les dépenses nettes à 680 781.57 € soit un excédent pour l'année 2021 de 376 150.70 €. En section d'investissement, les recettes nettes s'élèvent à 621 570.90 € et les dépenses nettes à 519 787.66 € soit un excédent pour l'année 2021 de 101 783.24 €. Il indique que les chiffres constatés dans le compte de gestion du percepteur sont identiques au compte administratif de la commune.

Pascal Fayolle demande quelle est la dépense du chauffage pour la maison associative, une réponse lui sera apportée lors du prochain conseil municipal.

Après que Monsieur le Maire ait quitté la salle, le conseil municipal approuve le compte de gestion du percepteur à l'unanimité.

### **2 Vote du compte administratif 2021 pour la commune**

Monsieur Jean-Claude Lacroix adjoint aux finances, présente le compte administratif par chapitre en fonctionnement et en investissement.

Après que Monsieur le Maire ait quitté la salle, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget principal.

### **3 Affectation du résultat du budget principal**

Monsieur Jean-Claude Lacroix adjoint aux finances, propose d'affecter à la section d'investissement au budget 2022 la somme de 300 000 € provenant du résultat cumulé de la section de fonctionnement qui s'élève à 1 374 673.11 €. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **4 Dispositif d'aide à l'achat de Vélos à assistance électrique (VAE)**

Madame Sandrine Ballu adjointe à la commission environnement, informe le conseil municipal que la CAVBS a décidé lors de son dernier conseil communautaire d'une aide à l'acquisition pour l'achat de vélos à assistance électrique. La commission environnement s'est inspiré du règlement de la CAVBS afin d'assurer une continuité adaptée aux critères donnés que la commune s'était fixée. A savoir une enveloppe budgétaire totale de 5 000€ pour l'année 2022 répartie de la manière suivante :

- \* tous les achats de VAE neufs ou d'occasions achetés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.
- \* limité à 25% du prix d'achat et un montant maximum de 100€ et portée à 200€ pour les personnes ayant un revenu fiscal de référence inférieur à 13 489€.
- \* une aide par personne limité à deux aides par foyer.

Si l'enveloppe budgétaire de 5 000€ est consommée avant la fin de l'année on conservera les dossiers dans l'ordre d'arrivée dans l'éventualité où l'aide serait reconduite sur 2023.

En cas de revente du vélo à assistance électrique la commune se réserve le droit de réclamer la restitution de la subvention.

Fabrice Longefay indique que la CAVBS apporte une seule aide de 200€ par foyer et uniquement aux personnes actives, chômeurs et étudiants sous conditions que le vélo soit acheté dans un magasin situé sur le territoire de la CAVBS.

Marie Pierre BAROUX fait remarquer que la CAVBS devrait réfléchir à équiper nos routes de bandes cyclables pour faire la liaison entre les zones urbaines de la CAVBS et nos villages afin de sécuriser les cyclistes.

Pascal FAYOLLE fait remarquer que les infrastructures routières actuelles ne sont pas adaptées pour les vélos et que la cohabitation entre cyclistes et automobilistes n'est pas toujours simple.

Mr le Maire fait remarquer que le futur PLUIH actuellement en cours d'élaboration prévoit de nouveaux équipements pour le transport doux. Mais que sur les routes étroites, ces aménagements ne seront pas possibles.

Charlotte SOCIE mentionne la transformation de la voie du tacot en piste cyclable évoqué par Mr RONZIERE président de la CAVBS lors de sa venue au conseil municipal de décembre dernier.

Après délibération, 1 abstention, le conseil municipal approuve l'aide à l'acquisition pour l'achat de vélos à assistance électrique tel que présentée.

### **Questions diverses :**

#### **Commission Développement Durable :**

Sandrine Ballu, adjointe à la commission environnement, présente au conseil municipal le power point de la CAVBS concernant le plan mobilité.

Sandrine Ballu indique au conseil municipal que la matinée nettoyage de printemps aura lieu le samedi 19 mars à partir de 8h30.

Sandrine BALLU fait remarquer l'excellent travail réalisé par les cantonniers de la commune notamment aux abords de la salle des fêtes et du city stade.

#### **Commission Communication / Evènementiel :**

Laura Brunel adjointe à la communication, informe qu'un flash municipal est prévu début avril et que les articles des rédacteurs sont attendus pour le 17 Mars.

Elle informe le conseil municipal de l'ouverture d'une nouvelle page Panneau Pocket pour les autres informations (événements, annonces, infos extérieures à la commune de Blacé)

Elle informe qu'en partenariat avec la commission Vivre ensemble, il a été décidé de participer à l'évènement « octobre rose » organisé par l'association Courir pour Elles

- Une première manifestation est prévue le 1<sup>er</sup> mai avec l'inscription d'un groupe pour Courir pour Elles au nom de la commune – Chaque inscrit aura à charge le règlement de son dossard et un parcours de 5/10 km (marche ou course) sera proposé au départ de la mairie à 9h30 avec éventuellement des séances d'entraînement en avril. Cette formule est ouverte à tous (blacéen ou pas), hommes et femmes, de tout âge et de toute condition physique.
- Réunion citoyenne le mardi 10/05 à 18h30 pour appel à volontaires et récolter des idées d'évènements à proposer pour le mois d'octobre sur la commune de Blacé.

En ce qui concerne la Téléphonie / Internet des bâtiments communaux, elle indique qu'une étude est en cours avec pour objectif de moderniser les outils actuels, la fibre et un WIFI convenable à la mairie.

En ce qui concerne les photocopieurs : il y aura un renouvellement des 3 photocopieurs (Mairie, Ecoles maternelle et élémentaire) car les autres arrivent en fin de contrat. L'installation est prévue les 18 et 24 mars

### Agenda 2023 :

Elle informe que, Monsieur le Maire a été interrogé par la commission communication sur l'utilité de continuer l'agenda dans les prochaines années, il souhaite donc consulter le conseil municipal à propos de la continuité ou pas de la réalisation de cet agenda papier :

- Il a été distribué en même temps que le bulletin municipal en 2021.
- Il n'a pas de coût pour la commune (financé par les encarts publicitaires) avec un tirage à 800 exemplaires.
- Cela fait plusieurs fois qu'on se pose la question de le continuer : certains le demandent car ils l'utilisent, d'autres le jettent ce qui en fait un déchet supplémentaire et inutile.

Après discussion, le conseil municipal décide à la majorité de rester sur un tirage identique avec une distribution en fin d'année.

### Commission Travaux dans les bâtiments :

Jean-Claude Lacroix adjoint à la gestion des Bâtiments, fait part du devis concernant le remplacement de la toiture du hangar des cantonniers qui contient de l'amiante. Il indique que nous sommes dans une période où les matières premières sont en constantes augmentations et que le devis établi est valable jusqu'au 14 Mars pour un montant de 35 426 € HT. Le conseil municipal accepte le devis.

### Commission Affaires scolaires :

Charlotte Socié, adjointe aux affaires scolaires, indique que le conseil d'école aura lieu le lundi 21 mars à 18h.

Elle informe le conseil municipal que l'école maternelle ainsi que l'école élémentaire en partenariat avec la maison de Blandine organise une exposition artistique « La Grande Lessive » le Jeudi 24 Mars à partir de 17h devant la mairie.

Fabrice Longefay indique que durant les vacances scolaires, les poteaux du préau ainsi que la cabane et le petit train ont été repeint. Les employés communaux ont installé les personnages de Blanche neige et les sept nains dans la cour de l'école maternelle.

Marie Pierre Baroux demande où en est le dossier concernant le centre de loisirs. Charlotte Socié indique que les trois communes se sont réunies avec la Fédération des Familles en Mouvement ainsi que la CAF. L'association des familles de Blacé est totalement démissionnaire au niveau du bureau, lors de la dernière assemblée générale en date du 14 février ils ont mis l'association en sommeil, ce qui permet de conserver la trésorerie. La Fédération Famille en Mouvement s'engage à reprendre le centre de loisirs sous condition de pouvoir recruter un directeur. Ceci est actuellement le principal problème pour poursuivre le centre de loisirs.

### Commission Culture :

Charlotte Socié, adjointe aux affaires culturelles, indique au conseil municipal qu'un concert aura lieu le Vendredi 3 juin 2022 à 18h en l'église de Blacé et qu'il aura pour thème : Concert entre Afghanistan et Inde du Nord. Ce concert est organisé par la commune et financé par la Médiathèque du Rhône.

Elle indique que le Samedi 16 avril aura lieu au château de Pravins une journée artistique organisée par le service culturel de l'agglo de Villefranche sur le thème général « art et culinaire ».

### Commission Vie économique :

Patrick Lhorisson, adjoint au maire, indique qu'un food truck indien s'est installé tous les jeudis soirs sur le parking devant l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers.

### Commission voirie :

Jocelyne Orton, conseillère municipale déléguée à la voirie, indique que les travaux d'enrobé de la rue Louis Gaspard Dupasquier auront lieu lundi 14/03 et mardi 15/03 et que des travaux de renouvellement des canalisations d'eau sont en cours dans le hameau du Piège.

Commission Urbanisme :

Fabrice Longefay indique qu'une réunion publique concernant le PADD aura lieu le 15 mars 2022 à la salle des fêtes de Gleizé.

Divers :

Fabrice Longefay, Maire, informe le conseil municipal qu'il a reçu, en tant que représentant de Blacé, l'étoile de la jeunesse du Marathon pour être la commune qui a eu le plus de jeunes de moins de 25 ans ayant participé au Marathon du Beaujolais en 2021.

Prochain conseil : Jeudi 31/03/2021 à 20h à la salle du conseil municipal

La séance est levée à 22h30.